

CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

Séance du 14 Février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JAUSSEMERAND Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre JAUSSEMERAND, Roger NETTE, Edouard LENGAIGNE, Carole BRAU, François DUMEAU, Bernard DELONG, Raymond VEUX, Laurence SIMON, Odile RAMBAUD, Jean-Paul TROCMET,

EXCUSES : Sandrine GARRELIS (procuration à M. JAUSSEMERAND) Sylvie LEGLISE (procuration à M. NETTE), Christine MEROT (procuration à M. LENGAIGNE), Jean-Noël BOYER

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul TROCMET

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Vote du Compte administratif 2018

Budget principal

Après avoir présenté le compte de gestion établi par Madame DEGOUY, monsieur le Maire passe la parole à Monsieur LENGAIGNE qui donne, chapitre par chapitre, les résultats des lignes budgétaires 2018.

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 213 487.60 €. La section d'investissement présente un déficit de 166 191.49 € moins les restes à réaliser à hauteur de 12 407.63 € ce qui donne un résultat définitif de 153 783.86 € en besoin de financement. Une fois celui-ci couvert, le report en section de fonctionnement sera de 59 703.74 € pour l'exercice 2019.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal vote et adopte à l'unanimité le compte administratif du budget communal.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT

Après avoir présenté le compte de gestion établi par Madame DEGOUY, monsieur LENGAIGNE présente maintenant les lignes budgétaires du compte administratif 2018 qui font apparaître en section d'exploitation un déficit de 27 638.22 € et en investissement un excédent de 206 281.62 €.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement.

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les délégués Monsieur NETTE et Monsieur DUMEAU du syndicat du Dropt Aval sont devenus de facto lors de la passation de compétence à la CDC, membres de cette commission intercommunale GEMAPI.

Toutefois, en remplacement des anciens délégués, le Conseil Municipal après ces explications nomme Edouard LENGAIGNE titulaire à la commission GEMAPI et Raymond VEUX suppléant.

Lors de la dernière réunion de cette commission à laquelle Monsieur LENGAIGNE a donc participé, il a été décidé de définir 6 actions à mener du programme d'actions de Prévention des Inondations pour lesquelles la maîtrise d'ouvrage est la commune.

Monsieur LENGAIGNE les énumère :

Action 1 Etude des outils de communication adaptés à la population

Un Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) va être mis en place. Il permettra de sensibiliser la population sur les mesures prises par la commune pour alerter les gens.

Action 2 Etude pour la restauration et la pose de repères de crues

Un repère de crues est déjà existant sur notre commune sur les berges de la Garonne, toutefois il faudra contrôler son état.

Action 3 Mise en place de plusieurs systèmes d'alerte locale

Installation de sirène d'alarme, système d'alerte téléphonique, diffusion sur panneau électrique etc...

Action 4 Mise à jour des outils règlementaires (Plan Communal de Sauvegarde)

Le Plan communal de sauvegarde est un outil mis en place qui sert aux élus en cas de gestion de crise. Ils y retrouvent notamment les différents moyens à mettre en oeuvre les personnes de la commune vulnérables en cas d'inondation, de fortes chaleurs etc ... Celui-ci vient d'être mis à jour, il sera transmis à la Sous-Préfecture et sera envoyé à chaque élus.

Action 5 Création d'une réserve communale de sécurité civile

Action 6 Etablir un plan de protection contre les inondations des établissements de soins aux personnes, administratifs et culturels

Madame BRICHE, technicienne GEMAPI, passera en mairie rencontrer le Conseil Municipal pour lui apporter toutes les précisions nécessaires à la mise en place de ces six actions de prévention.

SDIS (Syndicat Départemental d'incendie et de secours)

Monsieur le Maire précise que le SDIS a informé les élus du territoire que la Gironde avait connu une croissance démographique importante entre 2002 et 2018. Cette augmentation de la population a des conséquences sur les besoins d'interventions des services de secours.

Le SDIS rencontre donc des difficultés financières, et a proposé une contribution volontaire de chaque intercommunalité calculée au prorata de sa population selon la DGF 2018.

Pour la CDC du Réolais en Sud Gironde, cela représente une subvention exceptionnelle de 24 189.16 €

Compte tenu de cette situation chaque commune de la CDC en Sud Gironde a décidé d'attribuer sous forme d'une aide exceptionnelle, la somme de 1 € par habitant, ce qui ferait 1222 € pour Caudrot.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette participation.

SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique)

Monsieur VEUX prend la parole pour expliquer que depuis le 1^{er} juillet 2004, le marché de l'énergie a été ouvert à la concurrence, le SDEEG a donc fait une proposition d'adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique auprès de leur syndicat.

Après l'exposé fait par Monsieur VEUX sur les avantages d'un groupement, à savoir des tarifs du KW moins élevés 10% en moyenne, le Conseil Municipal émet à l'unanimité, un avis favorable à la signature d'une convention de groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux et d'exploitation énergétique avec le SDEEG.

Prévisions Budgétaires 2019

Monsieur le Maire indique les différents projets étudiés pour cette nouvelle année :

- **Acquisition d'une balayeuse hydraulique de voirie** (4 balais) pour l'entretien de la commune.

Une démonstration de ce matériel a été faite le mercredi 12 février en présence des agents techniques et de certains élus.

Des élus de la commune de Gironde sur Dropt étaient également présents car ils semblent intéressés par cet investissement. Un partenariat sous forme de convention de location pourrait être envisagé avec eux, ce qui amortirait les frais de fonctionnement de cette machine.

Un devis a été effectué par l'entreprise Périé, coût prévisionnel 52000 € TTC.

Cet équipement fera l'objet d'une demande de fonds dans le cadre du FDAEC 2019.

Monsieur le Maire va se rapprocher tout de même du SICTOM afin de demander une aide financière, qui pourrait peut-être entrer dans le cadre de la lutte contre les produits phytosanitaires.

- **Travaux de Voirie**

Deux routes communales vont être rénovées, il s'agit de la route de l'Oustalet et de la route de Parralot.

L'entreprise CHATAIGNE a effectué des devis, ceux-ci s'élèvent respectivement à la somme de 10 329.42 € TTC et 10 716.00 € TTC.

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé en Sous-Préfecture pour ces travaux ainsi qu'un dossier auprès du Département.

La Sécurisation des Routes Départementales 15 et 123, ainsi que les rues du Terré, Aucoin et de la gare, va démarrer au printemps.

Un appel d'offres a été publié sur le site des marchés publics d'Aquitaine avec une date de remise des offres au 20 mars à 12H. La commission d'appel d'offres se réunira par la suite entre le 25 et 29 mars pour désigner l'entreprise qui effectuera les travaux.

Une voie communale sera également rénovée il s'agit de la rue de Gaussens.

Un stop va être implanté au carrefour de la rue de la tuilerie et de la RD 1113 à l'angle du jardin de monsieur GERON, ce carrefour étant assez dangereux et a fait l'objet dernièrement d'un nouvel accident.

ECOLE

Un projet de bibliothèque scolaire est en cours.

Celle-ci va être créée dans la salle de classe inoccupée depuis la rentrée 2019.

Ce projet sera financé en partie par une aide de l'Etat à hauteur de 3000 € et 1500 € du budget communal.

Par ailleurs, une enseignante souhaite appliquer la méthode pédagogique de Montessori, du petit matériel sera nécessaire, la commune financera à hauteur de 800 €.

.....

Recensement de la Population

Celui-ci a débuté le 16 Janvier 2019 et se terminera le 14 février.

Actuellement Corinne LACOSSE a effectué 94% de suivi de collecte et Aurélie SENNAVOINE est à 81%, sachant qu'elle avait beaucoup plus de foyers que Corinne LACOSSE.

Le retour des questionnaires par internet fonctionne bien 50% de la collecte se fait par numérique.

Permis de Louer

Monsieur le Maire précise qu'il souhaite mettre en place comme le prévoit la loi ALUR la demande préalable de mise en location d'un logement en mairie. En effet, de plus en

plus de locations non conformes existent, ce qui permettra à l'autorité territoriale de contrôler l'état des logements avant qu'ils ne soient proposés à la location et d'imposer des travaux nécessaires pour rendre le logement décent.

Une réunion au SIPHEM va être organisée qui permettra aux élus de connaître la procédure administrative à suivre pour la mise en place de ce dispositif.

Cantine Scolaire

Des parents d'élèves se sont plaint de l'encadrement des enfants par le personnel communal au sein du service de restauration scolaire. Par conséquent, ils ont souhaité s'impliquer à cette problématique pour améliorer ce temps de pause. Trois mamans sont donc venues sur place effectuer le service avec le personnel communal afin de mieux comprendre et d'améliorer si cela est possible la pause repas.

Il a été constaté que certains enfants et toujours les mêmes étaient très perturbateurs. Monsieur le Maire envisage donc d'exclure ces enfants si cela devait s'avérer nécessaire pour que les enfants mangent dans le calme et que le personnel travaille dans de bonnes conditions.

Un courrier va être adressé aux parents d'élèves afin de les sensibiliser sur ce problème récurrent.

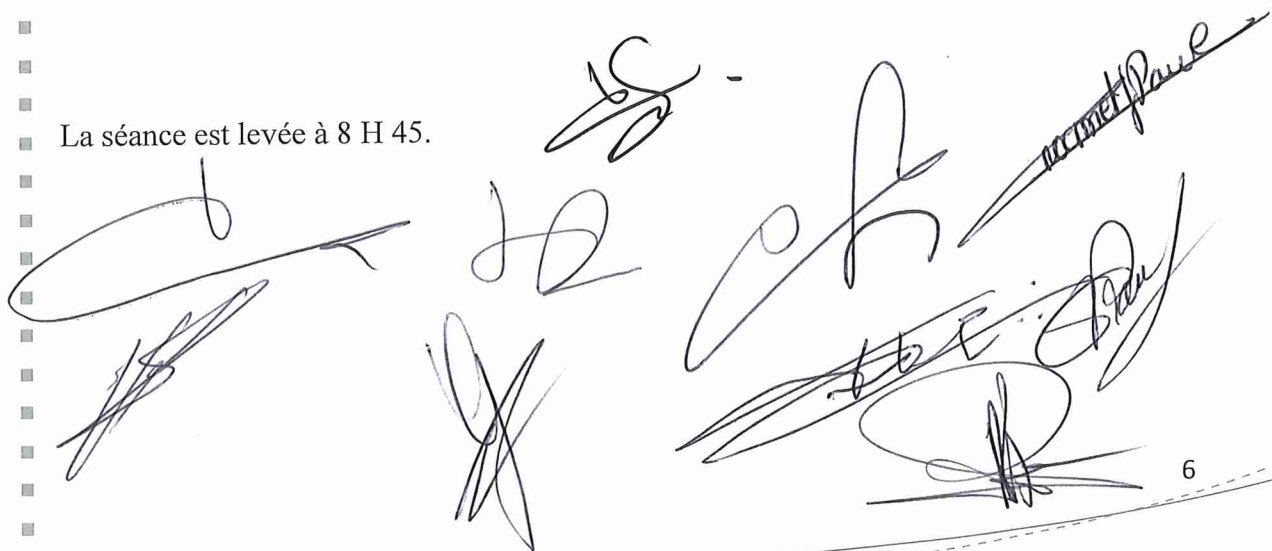
ECOLE

Sandrine GARRELIS demande à Monsieur le Maire de faire passer un courrier aux parents d'élèves afin que soit respecté le stationnement matérialisé devant les écoles. Quotidiennement des effractions au code de la route sont constatées et de plus, dangereuses pour les enfants.

Bibliothèque municipale

Depuis la mutualisation avec la CDC du Réolais pour l'utilisation de notre bibliothèque au niveau communautaire, il nous a été demandé de bien vouloir y envisager un équipement informatique avec accès internet. Monsieur le Maire va se renseigner et budgétiser ce projet.

La séance est levée à 8 H 45.

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in dark ink. On the left, there is a large, stylized signature. In the center, there are several sets of initials, including 'JS', 'JE', and a large 'X'. On the right, there is a signature that appears to read 'Mme Paul' and another signature below it. The signatures are written over a faint, curved line that spans the width of the page.